



Succession espagne

Par bicheman

bonjour,

mon papa est décédé le 31 juillet 2023

il avait 2 biens immobiliers, 1 en France et 1 en Espagne.

la succession est en cours pour celui en France.

La succession du bien Espagnol doit être faite par un notaire espagnol.

Le dossier est ouvert, il manque uniquement au notaire le NIE de mes frères et s?ur, un numéro que l'on obtient au consulat espagnol, indispensable pour toute succession d'un étranger d'un bien espagnol.

Mes frères et s?ur depuis un an ne l'on pas, ce qui bloque la succession.

Mes frères et s?ur veulent profiter de la maison en la laissant au nom de mon père.

Que dois je faire pour faire avancer le dossier ?

Merci beaucoup